

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2016 COMPTE RENDU

– Finances

C19.2016 Vote des budgets 2016 : budget général

. *Budget général* : La section de fonctionnement s'équilibre à 5 166 634 €. La section d'investissement s'équilibre à 4 455 985 €.

Le Conseil, après délibération, émet un avis favorable avec 4 voix contre, 3 abstentions et 23 voix pour

C20.2016 Vote des budgets 2016 : budget culture

. *Budget culture* :

Le budget culture s'équilibre en section de fonctionnement à 282 676 €.

Le Conseil, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité sauf 1 abstention.

C21.2016 Budget culture 2017 – Fixation d'une enveloppe

Monsieur le Président propose au conseil de fixer le montant maximal des dépenses de fonctionnement pour le budget culture 2017 à 170 000 €, pour la part du budget général vers le budget culture.

Le Conseil, après délibération, accepte cette proposition à l'unanimité.

C22.2016 Vote des budgets 2016 : budget ordures ménagères

. *Budget ordures ménagères* : Le budget déchets ménagers s'équilibre en section de fonctionnement à 1 843 009€, et en investissement à 528 596 €

Le Conseil, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité.

C23.2016 Vote des budgets 2016 : budget step

. Budget *STEP* : Le budget Step Polaxis s'équilibre en section de fonctionnement à 69 692 €, et en investissement à 42 347 €.

Le Conseil, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité.

C24.2016 Vote des budgets 2016 : budget Polaxis

. Budget *site Polaxis* : Le budget Polaxis s'équilibre en section de fonctionnement à 6 121 386 €, et en investissement à 6 458 450 €.

Le Conseil, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité.

C25.2016 Vote des budgets 2016 : budget action économique

. *Budget action économique* : Le budget action économique s'équilibre en section de fonctionnement à 2 336 908 €, et en investissement à 2 172 146 €.

Le Conseil, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité.

C26.2016 Autorisation de versement des subventions 2016

Monsieur le Président expose au conseil qu'il est nécessaire de valider les subventions 2016, à savoir :

- . Scénoféerie : 5 000 €
- . Courses hippiques : 750 €
- . Ecole de musique : 20 000 €
- . Bricanotes : selon partenariat Pact : 959 €
- . Reversement Pact Racan : 6 250 €
- . Comité de jumelage : 4 500 €

Le conseil, après délibération, valide ces subventions à l'unanimité.

C27.2016 Autorisation de versement des subventions ALSH 2016

Monsieur le Président expose au conseil qu'il est nécessaire de valider les subventions de fonctionnement 2016, à savoir :

SUBVENTION AUX ALSH	2016
Bonjour La Récré de Beaumont La Ronce	10 215
Cérelles	6 142
Regards d'Enfance de Rouziers de Touraine	19 850
Saint Antoine du Rocher	36 145
JP & D Lasalle de Semblançay	13 268
Pataclou de Sonzay	21 203
TOTAL	106 824

Il est à prendre en considération que l'ALSH de Semblançay n'a fonctionné que durant trois mois et la dissolution de l'association a été prononcée dernièrement. Il est alors proposé de conserver la somme, faute de connaître à ce jour l'avenir de cet ALSH et afin de permettre à l'association Lassalle de pouvoir percevoir le dû au prorata des mois d'exercice.

Le conseil, après délibération, accepte le montant de ces subventions à l'unanimité et confirme que l'aslh de Semblançay percevra une somme au prorata de son activité réelle.

Fin de séance : 20h50

Prochaine séance : Lundi 9 mai 2016 à 19h00